



ENVIRONNEMENT DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les compétences multidisciplinaires et l'expérience de l'analyse territoriale de CESAME en termes de ressources, potentialités, contraintes et sensibilités environnementales, lui ont valu très tôt d'être sollicité par des équipes d'urbanistes pour réaliser les volets environnementaux des POS et SCOT.

En 2006 les notices d'incidence Natura 2000 ont fait leur apparition. La « grenellisation des PLUs », puis l'application à compter de février 2013 du décret d'août 2012 sur l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme renforcent les obligations des collectivités en matière de prise en compte de l'environnement dans les cartes communales, PLU, PLUi, SCOT.

Diagnostic environnemental

CESAME réalise en coopération avec les urbanistes tout ou partie du **diagnostic environnemental** (pour les thèmes milieux naturels, ressources, risques, équipements, etc.), mais aussi sur demande le **diagnostic agricole** des territoires.

Le diagnostic environnemental du territoire est fondamental pour un document d'urbanisme, qui organise la vocation des sols d'une collectivité sur le long terme.

Il doit être réalisé aussi tôt que possible dans la démarche pour pouvoir notamment alimenter utilement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Etude d'incidence Natura 2000 et évaluation environnementale

Pour les documents d'urbanisme susceptibles d'avoir des impacts sur les sites du réseau européen Natura 2000, le maître d'ouvrage doit prendre en compte la conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire de ces sites. **L'étude d'incidence N2000** confronte tous les impacts potentiels du projet d'urbanisme, directs ou indirects, immédiats ou différés, aux sensibilités naturelles. Elle permet d'éviter les impacts négatifs, en proposant des modifications de zonage ou de règlement de constructibilité. À défaut, elle propose des mesures compensatoires.

L'évaluation environnementale analyse les impacts du projet d'urbanisme sur tous les aspects de l'environnement (consommation d'espace, milieux naturels et corridors biologiques, ressources naturelles, nuisances, risques, énergie, équipements d'assainissement, grands programmes, etc.). Elle définit également des indicateurs et protocoles de suivi qui permettront à l'avenir d'évaluer périodiquement le document d'urbanisme à travers l'évolution de l'environnement du territoire.

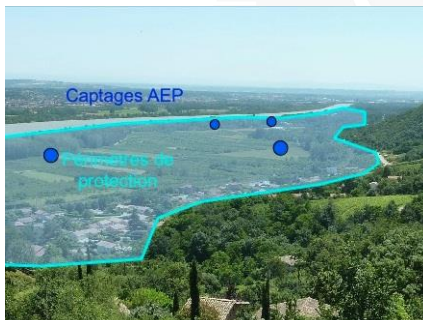
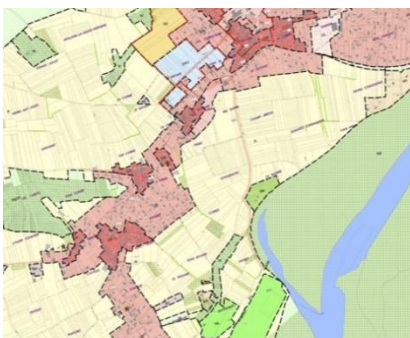
L'évaluation environnementale, chapitre important du rapport de présentation, est devenue obligatoire à partir de février 2013 pour tous les documents d'urbanisme de communes concernées par Natura 2000.

Études thématiques

Des études particulières spécifiques sont parfois nécessaires pour apporter des compléments d'informations sur des thèmes décisifs pour le document d'urbanisme.

CESAME réalise notamment :

- diagnostics agricoles,
- cartes de vocation des sols,
- zonages d'assainissement,
- réglementations de boisements,
- inventaires des zones humides, ...



Références sélectionnées

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PLU

Etat des lieux complet et évaluation environnementale :

2017-2018 : Trévoux (01)
2017-2018 : Montrond les Bains (42)
2017-2018 : Miribel (01)
2016-2018 : Chamalières-sur-Loire (43)
2016-2018 : Cuzieu (42)
2016-2017 : Saint-Pardoux (63) (carte communale)
2016-2017 : 2015 : PLU de Saint-Marcel-Bel-Accueil (38)
2016 : Saint-Romain-le-Puy (42)
2015-2017 : Vénérieu (38)
2015-2017 : Vérin (42)
2015-2017 : Lorient-sur-Drôme (26)
2015-2016 : La Ricamarie (42)
2015 : Saint-Just-Saint-Rambert (42) (évaluation seule)
2014 puis 2018 : Saint-Bonnet-de-Mure (69)
2014-2016 : Saint-Pierre-de-Bœuf (42)
2014-2015 : Le Bessat (42)
2014 : Ludesse (63) (carte communale)
2012 puis 2018 : Chavanay (42)
2011-2014 : Pélussin (42)

ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000 DE PLU

2014 : Unieux (42)
2013 : Andrézieux-Bouthéon (42)
2012 : Saint-Maurice-de-Gourdans (01)
Entre 2006 et 2012, pour les PLU ou cartes communales de :

- Menet (15)
- Marchienne (59)
- Saint-Jean-Saint-Maurice (42)
- Mornand (42)
- Savigneux (42)
- Bessey (42)
- Saint-Germain des Fossés (03)
- Magneux-Haute-Rive (42)
- Saint-Romain-le-Puy (42)
- Courpières (63)
- Leyrieu (38)
- La Balme-les-Grottes (38)
- Aurec-sur-Loire (43)
- Cleppé (42)
- Courtenay (38)
- Pradelles (43)
- Villerest (42)
- Saint-Germain-Laprade (43)

ETAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT DE GRANDS TERRITOIRES

2018-en cours : Diagnostic, tendances, scénarios et stratégie du SAGE du bassin versant du Lez (26, 84). *Client : Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez*

2016-2017 : Elaboration du SAGE Siagne : état initial, diagnostic, scénarios contrastés et stratégie (83-06). *Client : SIVU de la Haute Siagne*

2014-2015 : Rédaction du SAGE Haut-Allier - Evaluation environnementale *Client : SMAT du Haut-Allier*

2013-2015 : Rédaction du SAGE Allier aval (43-63-03-58-18) – Evaluation environnementale *Client : Etablissement Public Loire*

2011-2012 : Evaluation environnementale du SAGE de l'Arc (13). *Client : SABA*

2010-2011 : Elaboration du Sage Haut-Allier : diagnostic et scénario tendanciel (43). *Client : SMAT du Haut Allier*

2010-2014 : Révision du SAGE Calavon-Coulon : diagnostic complémentaire, scénario. *Client : Parc Naturel du Luberon*

2008-2009 : SAGE Loire en Rhône-Alpes : stratégie de gestion des eaux pluviales et aménagement du territoire et étude de la ressource quantitative en eau. *Client : Conseil Général de la Loire*

2006-2007 : Schéma Départemental Milieux Naturels du département de la Loire avec bilan politiques Rivières et ENS. *Client : Conseil général 42*

2005 : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Saint-Pourcinois (03)

2005 : Schéma Régional Eolien Champagne-Ardenne. *Client : Conseil régional*

2003-2004 : Schéma Directeur de l'Assainissement du département de la Loire. *Client : Conseil général 42*

2002-2004 : Etat des lieux de l'eau dans le département de la Loire. *Client : Services de l'Etat : Mission-Interservices Eau 42*

2002-2003 : Charte Communautaire d'Environnement de la Communauté de Communes du Bassin de Lons-le-Saunier (39). *Client : CCBL*

2001 : Plan Communautaire d'Environnement de Saint-Etienne Métropole (42). *Client : Communauté d'Agglomération SEM*

1997-1998 : Programme local d'amélioration de l'environnement de la Châtaigneraie cantalienne (15). *Client : SMIDEC*

1996-1997 : Charte pour l'Environnement du Département de la Loire (Etat des lieux complet, définition des points forts, points, faibles, enjeux, proposition de programme d'action, assistance du maître d'ouvrage à la rédaction et l'animation de la Charte). *Client : Conseil général 42*